VILLE DE CACHAN

Cimetière de Cachan

(https://ville-cachan.fr/cimetiere-de-cachan/)

Des sépultures célèbres

Le cimetière de Cachan a ouvert officiellement ses portes il y a 200 ans. Alors que l'ancien cimetière paroissial de la place de l'église Saint-Denys devenait trop exigu, la municipalité d'Arcueil (Arcueil et Cachan ne formaient alors qu'une seule commune) lance, en 1811, la construction d'un nouveau lieu de recueillement. Elle acquiert un terrain au pied du pont-aqueduc, en bordure de l'actuelle rue du Chemin-de-fer et à côté du lieu-dit Le Bateau.

Inauguré en 1823, le nouveau cimetière est agrandi en 1836, puis en 1863 avec la construction d'un logement pour le gardien à l'entrée de la rue du Chemin-de-fer. En 1923, lors de la création de la commune de Cachan, il devient partie intégrante du patrimoine communal. En 1940, il connaît une dernière extension pour aménager l'actuelle entrée principale, avenue Carnot.

L'écrivain Lucien Descaves, dans sa nouvelle *Le petit cimetière* publiée en 1921, déclare aimer ce cimetière de banlieue pour « la modestie et l'intimité » des lieux. Un siècle plus tard, cette douce simplicité est toujours présente et il fait bon s'y promener. On peut y découvrir les sépultures de femmes et d'hommes qui ont marqué l'histoire de notre ville.

La tombe de la blanchisseuse **Joséphine Loupy** côtoie les sépultures des maires de Cachan tels **Léon Eyrolles** et **Jacques Carat**. On découvre aussi la tombe du **chimiste Claude-Louis Berthollet**, inventeur de l'eau de javel, celle d'**Andrée Messié**, première femme élue au conseil municipal en 1945, la tombe de **230 soldats tués en 1870** ou celle des **Irlandais d'Arcueil** surmontée d'une croix celtique. Artistes et sportifs y reposent également : le peintre et photographe **Édouard Baldus**, l'écrivain **Henry Poulaille**, l'auteur-compositeur-interprète **René-Louis Lafforgue**, inhumé avec son frère Sylvain tombé lors des combats de la Libération, ou bien encore la chanteuse Bénédicte Grimault, plus connue sous son nom de scène, **Belle du Berry**.

Le **père Henri Didon** repose dans le caveau des dominicains du cimetière. C'est cet ecclésiastique, ami de Pierre de Coubertin, qui créa la devise des Jeux olympiques modernes : *Citius, Altius, Fortius* (plus vite, plus haut, plus fort).

Le saviez-vous ?

Les Cachanais ont le droit d’être inhumés dans 2 cimetières :

- Le cimetière communal de Cachan ;
- Le cimetière intercommunal de Cachan, Chevilly, L’Haÿ-les-Roses, Montrouge et Sceaux, situé à Chevilly-Larue et qui dispose de carrés confessionnels.

Un cimetière paysager

Dans le cadre de sa gestion différenciée et pour développer la biodiversité, la Ville a mis en place des prairies fleuries pérennes au sein du cimetière.

De même, depuis 2019, elle a totalement supprimé l’utilisation de produits phytosanitaires. Les allées du cimetière se sont progressivement végétalisées, de manière spontanée ou par semis de variétés de graminées et vivaces à faible développement, adaptées aux milieux secs.

Le passage à une **gestion zéro phyto** a donc permis de voir une flore et une faune sauvages s’installer. Il est possible d’apercevoir des écureuils aux pieds des noisetiers. Un renard a été surpris en train de profiter du soleil hivernal fin 2023.







Cimetière communal

26, avenue Carnot, 94230 Cachan

(Entrée secondaire : 17, rue du Chemin-de-fer)

01 45 47 97 45

cimetiere@ville-cachan.fr

Horaires d'ouverture :
Du 16 septembre au 2 novembre : tous les jours de 8h à 18h
Du 3 novembre au 28 février : tous les jours de 8h à 17h
Du 1er au 31 mars : tous les jours de 8h à 18h
Du 1er avril au 15 septembre : tous les jours de 8h à 19h

Horaires de l'accueil :
Lundi au vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h
Samedi : 8h à 12h

L'entrée secondaire ouverte uniquement de 8h à 16h45 en semaine et de 8h à 12h le samedi.